

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences de la motricité**

Organisé par: **Faculté des sciences de la motricité (FSM)**

Sigle du programme: **EDPH2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

[Introduction ...](#)

2. intervenir efficacement et résoudre des problèmes complexes dans les domaines de la motricité sportive, expressive, sécuritaire, de la santé (bien-être), du conditionnement physique, de la psychomotricité, du management et de la gestion des organisations sportives, et éventuellement de celui de la kinésithérapie et réadaptation en s'appuyant sur une démarche autonome et un raisonnement scientifiques.

2.1. Identifier les caractéristiques techniques adaptées et inadaptées d'un geste ou d'une situation et planifier des solutions motrices ou autres adaptées aux objectifs et caractéristiques des participants (amont de l'action).

2.2. Organiser l'intervention en l'adaptant aux objectifs et caractéristiques des participants par l'observation, l'évaluation et le réajustement (pendant l'action).

2.3. Evaluer les résultats de ses interventions (observation structurée sur la base des connaissances), analyse ses pratiques en développant la dimension réflexive (aval de l'action) et améliorer, le cas échéant, ses interventions futures.

3. adapter sa communication aux objectifs d'intervention, aux caractéristiques des interlocuteurs (bénéficiaires et les professionnels du domaine) et du contexte (présenter, commenter, accompagner, coordonner,...).

3.1. Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue à ses interlocuteurs.

3.2. Dialoguer de façon efficace et adaptée avec ses interlocuteurs, en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

3.3. Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication (supports visuels, présentation, langages verbal et corporel, ...).

4. collaborer avec des professionnels (d' "autre type") pour atteindre des objectifs communs et produire des résultats positifs.

4.1. Décoder et transformer le cas échéant, les comportements individuels et collectifs des membres des groupes qu'il anime, ainsi que les activités qui y sont associées,

4.2. Percevoir l'impact du contexte sur la dynamique des groupes qu'il anime (temps, lieu et infrastructure, type d'activité, climat organisationnel, ...) et sur les situations où l'activité en équipe est préférable à l'activité individuelle, et vice et versa. Il agit en conséquence de ce qu'il perçoit.

5. développer son autonomie et se construire un projet professionnel dans une logique de développement continu.

5.1. Développer des stratégies pour s'adapter à un environnement professionnel et identifier des éléments de bien-être au travail.

5.2. Intégrer de manière autonome de nouvelles compétences en relation avec les finalités et les options choisies.

5.3. Inscrire sa formation dans le temps, affiner ses projets professionnels et préparer son entrée en carrière.

6. se comporter en intervenant responsable en mettant en œuvre un savoir-être professionnel dans le respect de l'éthique et de la déontologie professionnelle.

6.1. Contribuer aux débats et controverses actuels dans le domaine des sciences de la motricité, e.a. ceux qui touchent au bien-être et à la santé.

6.2. Justifier aussi ses interventions sur la base de sa réflexion sur l'impact social des progrès scientifiques dans les domaines des sciences de la motricité.

6.3. Dans une approche éthique et déontologique, rester vigilant en toutes circonstances à la justesse de sa relation au corps.

7. Pour les étudiants ayant suivi la **finalité didactique** (enseignement): mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur en éducation physique, et pouvoir y évoluer positivement

7.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs

7.2. Enseigner en situations authentiques et variées

7.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu

Pour plus de détails, consultez l'

- **Un mémoire** qui spécialise l'étudiant dans un domaine précis soit par une recherche bibliographique, soit par un travail expérimental en laboratoire ou sur le terrain, grâce à une collaboration étroite et une relation d'apprentissage privilégiée avec son promoteur.
- **Une formation en sciences humaines** : histoire, éthique, psychologie du sport.

Une formation professionnelle

Le Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique propose un vaste choix de spécialisations en lien direct avec la pratique professionnelle. L'étudiant choisit choisirez une finalité [30] parmi les trois proposées.

Enseignement

Si l'étudiant envisage de faire carrière dans l'enseignement secondaire, il choisit la finalité didactique qui lui permet de développer

- des compétences pédagogiques et didactiques adaptées à l'enseignement de l'éducation physique,
- des compétences personnelles de gestion de groupe, grâce à la pratique de terrain,
- une bonne connaissance du milieu scolaire et du programme d'éducation physique dans l'enseignement secondaire.

Au terme de son programme de master avec finalité didactique, l'étudiant reçoit le titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur [la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir ici](#).

Management des organisations sportives

La finalité spécialisée en management des organisations sportives, associée à l'option en gestion des activités physiques et sportives (cf. ci-dessous), prépare à la gestion de clubs, fédérations, centres sportifs, etc. Grâce aux cours en organisation des systèmes sportifs nationaux, management et stratégie des organisations sportives, gestion des entreprises, ... et à des cours que l'étudiant choisit parmi l'offre en sciences économiques et de gestion, il apprend les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice de cette profession : gérer, diriger, planifier, élaborer des plans stratégiques, etc.

Pour parfaire son profil de gestionnaire par une expérience sur le terrain, le programme prévoit un important volume de stages, réalisés dans différents milieux professionnels.

Recherche

L'objectif de cette finalité approfondie est d'introduire au métier de chercheur en intégrant l'étudiant au sein d'un laboratoire d'accueil de la FSM. Cette démarche passe tout d'abord par la lecture de la littérature scientifique en rapport avec le sujet de recherche qu'il poursuit. Il apprend les bases des techniques et approches expérimentales et est initié à la communication scientifique. Son sujet de recherche peut éventuellement trouver un aboutissement sous la forme de son mémoire de fin d'étude.

Approfondir sa spécialisation

Les finalités sont complétées par un ensemble d'options pour approfondir encore sa spécialisation.

• Gestion des activités physiques et sportives

Dans le cadre de cette option l'étudiant est amené à comprendre le fonctionnement des entreprises présentes dans le secteur de l'activité physique (centres sportifs, clubs, centres de fitness, le secteur économique, etc.). Sa formation dans ce domaine est complétée par des cours théoriques ainsi que des expériences sur le terrain en entreprise.

• Entraînement du sportif

Cette option forme à la prise en charge d'athlètes de haut niveau dans la perspective d'une amélioration de la performance sportive. Cette formation, au cours de laquelle l'étudiant est en contact direct avec les sportifs, est centrée sur les principes de la préparation physique et psychologique de l'athlète, ainsi que sur son évaluation.

• Education psychomotrice

Ici l'étudiant se penche sur le développement psycho-socio-moteur de l'enfant en vue de dégager les principes d'une intervention ajustée en psychomotricité éducative. Il apprend à intervenir de manière pertinente en éducation psychomotrice, notamment par le biais de stages pratiques.

• Motricité et pathologie

L'option en motricité et pathologie permet d'orienter le cursus en sciences de la motricité vers le domaine de la pathologie. L'étudiant compose son programme en choisissant des cours du programme de kinésithérapie et réadaptation. Au terme de cette formation, s'il souhaite poursuivre avec la formation en kinésithérapie et réadaptation, son programme en sera d'autant allégé.

• Formation interdisciplinaire en création d'entreprise

Le module interdisciplinaire "Création d'entreprises" (CPME) est un programme optionnel s'insérant dans les programmes de master de plusieurs facultés [Droit, Sciences économiques, sociales et politiques et de communication, bioingénieurs, Ecole polytechnique de Louvain, Médecine (Sciences de la motricité)]. Il vise à former les étudiants à la création d'entreprises et à l'entrepreneuriat au sens large.

Liste des finalités

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée](#), voir [ici](#).

Une finalité à choisir parmi les finalités proposées ci-dessous.

- > Finalité approfondie [prog-2024-edph2m-ledph200a]
- > Finalité didactique [prog-2024-edph2m-ledph200d]
- > Finalité spécialisée : management des organisations sportives [prog-2024-edph2m-ledph202s]

Finalité approfondie [30.0]

La finalité approfondie prépare à la recherche scientifique et est une formation générale au métier de chercheur. L'étudiant constitue son programme en rapport avec le projet de recherche qu'il réalisera au sein d'un laboratoire et sous la supervision de son promoteur. Les thèmes sont nombreux et contribuent à l'amélioration de la compréhension du mouvement ainsi que des pratiques et des techniques qui visent à l'améliorer.

Pour vous inscrire à la finalité approfondie, **vous devez donc obligatoirement avoir un promoteur et compléter avec lui un programme de formation**. Ce programme de formation deviendra votre convention et participera à la constitution de votre programme annuel (PAE).

Étapes à suivre:

Prenez contact avec la Pr B. Schepens (benedicteschepens@uclouvain.be) pour demander le document de convention à compléter.

Complétez le document de convention avec la supervision de votre promoteur et renvoyez-le ensuite à la Pr. Schepens qui l'examinera. Si nécessaire, il vous sera demandé de l'amender et de le réenvoyer.

Dès que la convention est validée, vous en serez informé et vous pourrez vous inscrire en ligne.

Sans ces étapes, la Faculté ne valide pas les inscriptions en finalité approfondie.

Vous devez entamer le processus de validation de votre convention au plus tard le premier lundi du mois de septembre.

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée](#), voir [ici](#).

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- ⊕⊖ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LAGRE2220	Didactique générale et formation à l'interdisciplinarité	Stéphane Colognesi Severine De Croix Myriam De Kesel Jean-Louis Dufays Anne Ghysseleinckx Véronique Lemaire Benoît Vercruysse	(FR) [q1+q2] [37.5h] [3 Crédits] 🌐	X
○ LAGRE2400	Fondements de la neutralité	Xavier Delgrange Hervé Pourtois (coord.) Pierre-Etienne Vandamme	(FR) [q2] [20h] [2 Crédits] 🌐	X
○ LEDPH2189	Intervention en éducation physique (plus stage)	Jean-Philippe Dupont (coord.) Stéphanie Poriau Stéphanie Samyn	(FR) [q1+q2] [75h+15h] [8 Crédits] 🌐	X
○ LEDPH2289	Stage et séminaire d'accompagnement et d987 7999 0 20.4979990 1 -2.417 1 cm 0 0 m 127.558998 0 126.558998 1 1 1 1 h W n 1 G 0 d 2 w 0 0 m			

Finalité spécialisée : management des organisations sportives [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Cours obligatoires (25 crédits)

Option entraînement du sportif [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

● LEDPH2180	Biologie appliquée au sport et préparation physique (et stages)	Louise Deldicque (coord.)	(FR) [q2] [75h] [11 Crédits] 🌐	x	
● LEDPH2181	Préparation psychologique, communication, éthique et déontologie en sport	Fabrice De Zanet Philippe Halleux (coord.)	(FR) [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐	x	
● LEDPH2280	Evaluation du sportif et stage associé	Catherine Behets Wydemans Nicolas Benoit (coord.) Marc Francaux (coord.) Robert Hardwick	(FR) [q1+q2] [60h] [15 Crédits] 🌐		x

Option éducation psychomotrice [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Cette option n'est pas organisée en 24-25 en Master 1.

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

● LEDPH2182	Développement psycho-socio-moteur de l'enfant (compléments)		(FR) [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐	x	
● LEDPH2183	L'intervention en psychomotricité (et stage d'observation)		(FR) [q1+q2] [75h] [11 Crédits] 🌐	x	
● LEDPH2282	Questions spéciales en éducation psychomotrice (et stage)	Emmanuelle Paul Stéphanie Poriau	(FR) [q1+q2] [60h] [15 Crédits] 🌐		x

Option motricité et pathologie [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Le choix de cette option nécessite l'ajout du cours LKINE1027 Introduction à la pathologie (3 ects) nécessaire pour suivre le cours LKINE1023 Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire (7 ects).

Bloc
annuel

				Bloc annuel	
				1	2
○ LINEO2003	Plan d'affaires et étapes-clefs de la création d'entreprise <i>Les séances du cours LINEO2003 sont réparties sur les deux blocs annuels du master. L'étudiant doit les suivre dès le bloc annuel 1, mais ne pourra inscrire le cours que dans son programme de bloc annuel 2.</i>	Frank Janssen	PO [q2] [30h+15h] [5 Crédits] ⓘ		x
○ LINEO2004	Séminaire d'approfondissement en entrepreneuriat	Frank Janssen	PO [q2] [30h+15h] [5 Crédits] ⓘ		x
○ LINEO2021	Financer son projet	Philippe Grégoire Olivier Vercruysse	PO [q2] [30h+15h] [5 Crédits] ⓘ	x	

EDPH2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

- **Les étudiant.e.s non-francophones UE ou hors UE doivent intégrer une bonne connaissance du français** et satisfaire à au moins une des épreuves suivantes: DELF, le DELF B2, le TCF B2, le TEF B2 (voir ci-après)

Un entretien de sélection peut être organisé de façon à vérifier la maîtrise des concepts de base nécessaires à la participation au master visé, ainsi que la capacité du ou de la candidat-e à tenir une conversation en français. L'appréciation de la nécessité d'un tel entretien de sélection est uniquement du ressort de la FSM. Lorsque cet entretien est organisé, le ou la candidat-e est invité-e à participer à une vidéo-conférence, par l'envoi d'un e-mail à l'adresse indiquée dans le dossier de candidature. En l'absence de

Un entreF5 8 Tf 1 0 0 -1 8.39999962

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Education physique - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA de spécialisation en psychomotricité - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
		Accès sur dossier	Accès sur dossier au master pour les détenteurs d'une licence en Education Physique, universitaire, étrangère.
Masters			
		Accès sur dossier	Accès sur dossier au master pour les détenteurs d'une licence en Education Physique, universitaire, étrangère.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les adultes avec une expérience professionnelle pourront s'inscrire au programme sur base d'une procédure d'admission individualisée.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants porteurs d'un diplôme de 1er cycle universitaire en Sciences de la motricité/éducation physique (minimum 3 ans) délivré par une institution étrangère et ayant obtenu au moins 70% (ou 14/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies dans leur université d'origine, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en Sciences de la motricité/éducation physique, ont la possibilité de demander leur admission au programme du master en Sciences de la motricité/éducation physique. *A défaut de au moins 70% (ou 14/20) de moyenne, le dossier ne sera pas examiné et l'accès sera refusé.*

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

Le master en sciences de la motricité - orientation éducation physique est axé sur la poursuite de l'apprentissage et l'approfondissement des savoirs et des savoir-faire dans divers domaines d'application (sciences humaines, formation à la recherche, sciences biomédicales et formation pratique). Cet enseignement est dispensé sous diverses formes: cours magistraux, cours pratiques en petits groupes, travaux et projets personnels, stages.

Dans une formation où le partage des savoirs et du savoir-faire sont centraux (comme enseignant, comme animateur ou comme manager sportif), l'étudiant en Master est accompagné sur la voie du développement individuel des attitudes et des valeurs spécifiques au partage de compétences.

Le programme se construit sur base de six acquis d'apprentissage disciplinaires et transversaux. En master en éducation physique, ils sont déclinés en acquis d'apprentissage dans une perspective de formation au partage des acquis.

L'alternance, propre à la formation en éducation physique, entre formation scientifique et formation aux pratiques des activités physiques et sportives recourt à un faisceau de méthodes pédagogiques allant de l'approche purement théorique individuelle à la construction de savoirs et de savoir-faire en équipe. La formation de bachelier en éducation physique fait de l'étudiant un acteur de sa formation et un co-acteur de la formation de ses pairs. Les approches pédagogiques alternatives (travail par projet, séminaires, stages, etc.) sont particulièrement développées dans le cadre des finalités et options suivies par l'étudiant.

DES SAVOIRS

La moitié de la formation en master est consacrée à la poursuite de la formation amorcée en bachelier. L'accent est mis sur la capacité de l'étudiant à opérationnaliser les savoirs et les savoir-faire acquis en bachelier dans une perspective de transmission à autrui (comme enseignant ou comme animateur).

Les cours magistraux en sciences de la motricité, propres à développer les savoirs spécifiques de pointe, s'appuient sur des savoir-faire développés dans la formation pratique et didactique en éducation physique.

ARTICULES A DES SAVOIRS-FAIRE

Les cours pratiques dans les domaines de l'éducation physique et des sports promeuvent la construction de savoir-faire didactiques dans les différentes disciplines de l'éducation physique et sportive. Cet objectif est atteint par l'interaction entre l'étudiant, les experts de terrain qui l'encadrent dans cette partie de la formation et les savoirs développés dans les différentes disciplines scientifiques du programme. Le recours à des experts de terrain est une garantie de l'adéquation des acquis attendus de l'apprentissage aux attentes actualisées de la société, dans le domaine de l'éducation physique.

A TRAVERS DES FINALITES ET OPTIONS

L'autre moitié de la formation relève des finalités (didactique, spécialisée en management des organisations sportives ou approfondie) et des options (entraînement, psychomotricité, gestion des activités physiques et sportives, motricité et pathologie ou création de petites et moyennes entreprises). L'étudiant y confronte sa formation générale aux exigences de secteurs spécifiques. A côté du développement de savoirs pointus dans ces domaines, il se construit, par le biais de stages auprès de professionnels reconnus, un registre de savoir-faire propre aux orientations professionnelles que lui ouvrent ces finalités et options.

ET UN MEMOIRE

Par la réalisation d'un mémoire, l'étudiant pourra se spécialiser dans un domaine précis soit par une recherche bibliographique, soit par un travail expérimental en laboratoire ou sur le terrain, grâce à une collaboration étroite et une relation d'apprentissage privilégiée avec son promoteur.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités

Les examens sont organisés en deux sessions principales : une en janvier, l'autre en juin. La session de septembre est une session de rattrapage.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral selon les cours et peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue.

Dans le cadre des finalités et des options, les cours théoriques sont combinés à des stages donnant lieu à un travail réflexif sous forme de rapports.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale. Elle met l'accent sur les savoir-faire dans le domaine de l'éducation physique mais aussi sur les savoir-faire comportementaux, qui sont centraux dans une formation qui oriente vers des métiers de partage de compétences. Du fait de la spécificité de la formation pratique, cette évaluation continue, particulièrement dans les cours didactiques et les stages, peut rendre l'organisation d'une session de rattrapage impossible.

Dans certains cours de la formation pratique, des interrogation(s) et / ou un examen final sont également organisés pour vérifier l'acquisition des savoirs directement associées aux savoir-faire propres aux activités physiques et sportives.

Les modalités d'évaluation de chaque cours sont communiquées aux étudiants en début de cours.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La finalité spécialisée en management des organisations sportives et l'option "Gestion des activités physiques et sportives" représentent un ensemble de cours du Master européen EIMAPS (Enseignement interdisciplinaire appliqué au management de l'activité physique et sportive). Les étudiants de l'UCLouvain qui suivent cette filière européenne sont obligés de suivre tC1 0ar0 18.Ee). Les étudiants 0991 0 | 481.89099.563